



CONSEIL GENERAL

Washington, les 12 - 14 décembre 2007

RESOLUTION SUR LE SURINAM

Le Conseil général, réuni lors de sa 3^e session à Washington DC, du 12 au 14 décembre 2007,

- RAPPELANT** avec effroi et tristesse l'exécution extrajudiciaire brutale, il y a 25 ans, le 8 décembre 1982, au Fort Zeelandia, à Paramaribo, de quinze opposants au régime militaire du Surinam, parmi lesquels figurait Cyrill Daal, président de l'affiliée de l'ancienne CISL, De Moederbond;
- SE SOUVENANT** de Cyrill Daal comme un dirigeant syndical engagé et rendant hommage à sa contribution à la cause du syndicalisme libre et démocratique au Surinam;
- NOTANT** que les événements du 8 décembre 1982 ont laissé de profondes cicatrices dans la société surinamaïse et ont porté un coup dévastateur au mouvement syndical du pays;
- SE REFERANT** à la résolution adoptée par le Comité exécutif de la CISL, lors de sa réunion à Bruxelles du 27 au 29 novembre 2002, exhortant le gouvernement du Surinam à mettre un terme à l'impunité et à entreprendre une action pour veiller à ce que les auteurs des crimes d'il y a 25 ans soient traduits en justice;
- SE REJOUIT** du fait que les assassinats du 8 décembre 1982 ont finalement été portés devant le tribunal au Surinam;
- ESPERE** que le tribunal pourra compter sur la pleine coopération de toutes les parties impliquées et que justice sera faite dans un proche avenir pour les victimes des assassinats de décembre;
- LANCE UN APPEL** au gouvernement du Surinam pour qu'il crée un environnement permettant aux syndicats de défendre les intérêts de leurs membres.
